

Honorable Stephen Lecce  
Ministre de l'Éducation  
438, avenue University, 5<sup>e</sup> étage,  
Toronto (Ontario) M5G 2K8

Le 12 juin 2020

### Préoccupations relatives à la réouverture des services de garde agréés

Monsieur le Ministre,

Au nom de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance (l'Ordre), nous nous engageons de nouveau à collaborer avec le gouvernement, les experts et les parties prenantes du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants afin de garantir une réouverture des services de garde en faveur de la santé et de la sécurité des enfants, des familles et des éducateurs, tout en respectant l'importance de l'apprentissage précoce dans le développement des enfants.

Les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance agréés (EPEI) qui fournissent des services de garde d'urgence aux enfants des travailleurs de première ligne ont montré l'importance des services de garde de qualité et l'engagement de la profession à les fournir. L'Ordre réglemente plus de 55 000 EPEI en Ontario, dont plus de 60 % travaillaient dans des services de garde agréés avant la pandémie. Ces professionnels jouent un rôle clé dans le développement et le bien-être des enfants et des familles. Le public a tout intérêt à ce que les familles et les exploitants de services de garde d'enfants puissent continuer à compter sur une main-d'œuvre solide, hautement qualifiée et dévouée.

Les services de garde d'enfants ne favorisent pas seulement la réouverture économique; des programmes d'apprentissage pour les jeunes enfants de qualité, mis en œuvre par des professionnels qualifiés recourant à une pédagogie et à des curriculums fondés sur des données probantes, contribuent de façon très significative au bien-être des enfants et à l'avenir de l'Ontario, et pas seulement à son économie. Une réouverture responsable doit être éclairée par des spécialistes du développement et de l'apprentissage des jeunes enfants.

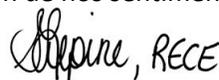
De plus, toute réouverture durable nécessitera un soutien financier continu et souple de la part du gouvernement. Les protocoles rigoureux en matière de santé et de sécurité sont nécessaires et appuyés par l'Ordre et le secteur; cependant, de nombreux opérateurs auront du mal à rouvrir leurs portes selon le modèle requis, qui implique une capacité réduite et donc moins de revenus provenant des frais payés par les parents, mais des coûts considérablement accrus. Nous avons été assurés de constater la publication de directives relatives au financement de la réouverture auprès des municipalités.

Nous sommes conscients que cette période sans précédent nécessite des solutions innovantes. Nous vous encourageons à communiquer avec les nombreux experts du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants qui ont proposé leurs conseils, et nous serions heureux de former un groupe pour faciliter ce processus. Nous sommes toujours déterminés à collaborer avec vous pour faire en sorte que les familles ontariennes continuent de bénéficier de services de garde d'enfants sécuritaires et de qualité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



La registrateure et chef de la direction,  
Beth Deazeley  
[bethd@ordre-epe.ca](mailto:bethd@ordre-epe.ca)



La présidente du conseil,  
Stacey Lepine EPEI  
[president@ordre-epe.ca](mailto:president@ordre-epe.ca)